

# ARRETE DE RETRAIT D'UN UN PERMIS DE CONSTRUIRE

DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

## DEMANDE D'ANNULATION D'UN PC

Déposée le 13/08/2024

De Mme Dominique LEONE

Domicilié(e) 27 les jardins de planquehaute  
33680 LACANAU

Pour Demande d'annulation totale d'un  
permis de construire en cours de  
validité et n'ayant pas fait l'objet d'un  
commencement de travaux

Sur un terrain sis Rue André Bernard  
Lot H  
33340 – LESPARRE MÉDOC  
Cadastré AC 558

## SURFACE DE PLANCHER

Existante : 0 m<sup>2</sup>

Créée : 0 m<sup>2</sup>

Démolie : 0 m<sup>2</sup>

## DESCRIPTION DU DOSSIER D'ORIGINE :

N° Dossier PC 033 240 23 S 0050

Déposé le 14/11/2023

Par Mme Dominique LEONE

Domicilié 27 les jardins de planquehaute  
33680 LACANAU

Accordé le 07/12/2023

Le Maire de LESPARRE-MÉDOC,

Vu le Code de l'Urbanisme, et notamment son article L424-5 ;

Vu le Permis de construire n° PC 033 240 23 S 0050 délivré le 07/12/2023 à Mme Dominique LEONE, domiciliée 27 le jardin de planquehaute à LACANAU (33680) ;

Vu la demande en date du 13/08/2024 de Mme Dominique LEONE, renonçant à la réalisation de son projet et demandant l'annulation du permis de construire susvisé qui lui a été accordé ;

Considérant qu'à ce jour, le permis de construire susvisé n'a fait l'objet d'aucun commencement d'exécution

## ARRÊTE

**ARTICLE 1** : L'arrêté susvisé accordant le Permis de construire n° PC 033 240 23 S 0050 est retiré.

**ARTICLE 2** : Un exemplaire du présent arrêté sera adressé au représentant de l'État dans le Département ainsi qu'au pétitionnaire.

Fait à Lesparre Médoc, le 02/09/2024

Le Maire  
Bernard GUIRAUD

